

# Annonces légales et judiciaires

**Maître Quentin SORREL,**  
notaire à TAIN-L'HERMITAGE (Drôme),  
37 Rue Jules Nadi, soussigné,

Avis est donné qu'aux termes d'un acte de cession de parts reçu par le notaire susnommé le 26 décembre 2024, de l'exploitation agricole à responsabilité limitée dénommée « **BAYLE FRUITS** » au capital de 7.500,00 € ayant son siège social au 230 A Rue du Cimetière Les Croizettes 26600 EROME, immatriculée sous le numéro SIREN 802 077 990 au RCS de ROMANS SUR ISERE, Monsieur Gilles BAYLE n'est plus associé de ladite société.

Monsieur Julien BAYLE demeurant 24 Impasse de l'Hospitalière 2, 26600 SERVES SUR RHONE, est devenu associé.

Aux termes d'une assemblée générale des associés du 26 décembre 2024, Monsieur Julien BAYLE a été nommé comme co-gérant de ladite société aux côtés de Madame Patricia GRATTESSOL épouse BAYLE, en remplacement de Monsieur Gilles BAYLE, démissionnaire.

POUR AVIS ET MENTION  
Me SORREL

## Constitution

Par acte sous seing privé du 27 mars 2025, la société suivante est constituée :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **IMESA FRANCE**  
Siège social : 17 Place Charles de Gaulle  
26100 ROMANS SUR ISERE

Objet : achat - vente - importation - exportation - location de machines industrielles achat vente de pièces détachées - entretien et service après-vente des machines

Durée : 60 ans à compter immatriculation RCS

Capital : 30.000 euros

Président : Marco MARAGNANI demeurant Via Lario 19 , 27029 Vigevano (Italie)

Actions librement négociables

Immatriculation RCS ROMANS SUR ISERE .



## GAEC BUFFIERE

Groupement Agricole d'Exploitation  
en Commun

Société civile au capital variable  
de 4 000 euros

Siège social : 200 Route des 7 Chemins  
26600 PONT DE L'ISERE  
521 520 239 RCS ROMANS

## AVIS DE TRANSFORMATIONS

Aux termes de l'acte SSP en date du 31/12/2024, Monsieur Jérôme BUFFIERE a démissionné de ses fonctions de cogérant avec effet au 31/12/2024 et aux termes du PV AGE en date du 01/01/2025, les associés ont décidé de transformer le GAEC BUFFIERE en SCEA, société civile dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : BUFFIERE

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du CRPM

Siège social : 26600 PONT DE L'ISERE  
200 Route des 7 Chemins

Durée : 99 ans

Capital : 4 000 € divisé en 250 parts de 16 € chacune représentatives de numéraire et de matériel

Gérant : Monsieur Rémy BUFFIERE à 26600 PONT DE L'ISERE 200 Route des 7 Chemins

Agrément des cessionnaires : sont dispensées d'agrément les cessions consenties entre associés. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.

En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS de ROMANS.

Pour avis,  
La Gérance

## CUMA DE MARIIGNAC EN DIOIS

Société coopérative agricole à capital  
variable

Siège social : Mairie  
26150 Marignac en Diois

N° d'agrément 26201

N° RCS ROMANS 779 419 571

## Avis de dissolution

Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 02/10/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 03/10/2023 et sa mise en liquidation amiable.

Ont été désignés liquidateurs : M BARNARIE FRÉDÉRIC demeurant à ST JULIEN EN QUINT et M RICHAUD MATTHIEU demeurant à MARIIGNAC EN DIOIS, lesquels disposent des pouvoirs les plus étendus. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie de MARIIGNAC EN DIOIS, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au GTC de Romans.

Les liquidateurs



## TERRES ET VIGNOBLES

Société en Nom Collectif  
Société commerciale au capital de 6 000 €  
Siège social : Les Arches,  
17111 Route de Nyons  
26110 MIRABEL-AUX-BARONNIES  
487 991 804 RCS ROMANS

Aux termes du PV AGE du 28/03/2025, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Alain RAVOUX de ses fonctions de co-gérant à compter du 31/03/2025. M. Rodolphe RAVOUX et Mme Chloé RAVOUX restent seuls co-gérants. Dépôt des pièces au Greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS.

Pour avis,  
La Gérance

## Avis de Constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 28/03/2025 il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ELITE STOCK**

Siège : 7 rue Docteur Barlatier - 26100 Romans sur Isère

Capital : 1 000 €

Objet : Import-export de matériel électronique, informatique et de prêt à porter

Durée : 99 ans

Président : M. OUAOUJICHA Hafide, demeurant 7 rue Docteur Barlatier - 26100 Romans sur Isère

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires, uniquement avec accord du Président de la société.

Immatriculation : Greffe Tribunal de Commerce de Romans

## EARL LA BOUILLONNE

Exploitation Agricole à Responsabilité  
Limitée au capital de 7 622.45 euros

Siège Social : Quartier La Bouillonne  
26400 COBONNE

RCS ROMANS SUR ISERE 400 867 875

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31.12.2024, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Serge GONTARD de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et de la nomination pour le remplacer de Monsieur Laurent GONTARD domicilié 1425 route de Gigors 26400 COBONNE et de Monsieur Fabien GONTARD domicilié 1460 B route de Gigors 26400 COBONNE comme nouveaux gérants.

Statuts mis à jour en conséquence. Inscription modificative au RCS de ROMANS

Pour avis,  
La Gérance

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE  
PROCÉDURES COLLECTIVES  
N° RG 24/000222 - N° Portalis  
DBXS-W-B7I-IASW

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025 a homologué le plan de redressement par continuation de :

Nom et raison sociale :  
**Monsieur Mohamed FATNASSI**

131 impasse de la Zone Artisanale  
26790 SUZE LA ROUSSE

N° SIREN: 815 029 897

Activité : entrepreneur individuel, exploitant agricole

Commissaire à l'exécution du plan :  
Me Philippe SERRANO

350 Avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE  
PROCÉDURES COLLECTIVES  
N° RG-24/00644 - N° Portalis  
DBXS W-B7I-ICAC

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025 a prononcé la liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :  
**Madame Sandra FERRIARD**

10 rue du Chaffal  
26120 CHABEUILL

N° SIREN: 513 025 023

Activité : infirmière libérale, entrepreneur individuel

Liquidateur :  
SELARL SBCMJ

Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODAC auprès du mandataire liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE  
PROCÉDURES COLLECTIVES  
N° RG 24/00231 - N° Portalis  
DBXS-W-B7I-IATG

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025, a prononcé la liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :  
**Madame Mylène CIARDELLI**

2788 chemin du Lautaret  
26110 MIRABEL AUX BARONNIES

N° SIREN : 819 959 222

Activité : entrepreneur individuel, exploitant agricole

Liquidateur :  
SELARL SBCMJ

Me CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE  
PROCÉDURES COLLECTIVES  
N° RG 23/03653 - N° Portalis  
DBXS-W-B7H-H7NC

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025, a prononcé la liquidation judiciaire de :

Nom et raison sociale :  
**E.A.R.L. VALENCE FRUITS**

Quartier Michaud de Laure  
26000 VALENCE

N° RCS ROMANS : 401 284 062

Activité : exploitation agricole

Mandataire judiciaire :  
SELARL SBCMJ

Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

avec MAINTIEN DE L'ACTIVITE PENDANT LA PERIODE CULTURALE EN COURS

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication au BODACC auprès du mandataire liquidateur.

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE  
PROCÉDURES COLLECTIVES  
N° RG 23/03118 - N° Portalis  
DBXS-W-B7H-H5TO

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 09 avril 2025 a homologué le plan de redressement par continuation de :

Nom et raison sociale :  
**Madame Brankica PETROVIC-CERKETA**

Porte 14  
3 place Mireille  
26000 VALENCE

N° SIREN : 530 242 650

Activité : Pépiniériste E.I.

Mandataire judiciaire :  
SELARL SBCMJ

Me Bruno CAMBON  
19 avenue Victor Hugo  
26000 VALENCE

Le Greffier



## APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AP 26 18 0028 01 FB** : superficie totale : 3 ha 93 a 93 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNEYRON (3 ha 93 a 93 ca) - 'LES GRANGES' : YV-80-81. Zonage : A. Occupation : Libre

**AA 26 19 0005 01 FB** : superficie totale : 1 ha 12 a 23 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNEYRON (1 ha 12 a 23 ca) - 'LES PERCIVAUX' : ZY-35. Zonage : A. Occupation : Libre

**AZ 26 17 0162 01 FB** : superficie totale : 3 ha 65 a 07 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNEYRON (3 ha 65 a 07 ca) - 'Coinaud et Cages' : YI-6 - 'Berne et Gragnottes' : YV-112 - 'Coinaud et Balaizes' : YY-54 - 'Coinaud et Clavette' : YZ-27. Zonage : A. Occupation : Libre

**AP 26 21 0009 01 FB** : superficie totale : 1 ha 92 a 26 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : BEAUSEMBLANT (1 ha 10 a 60 ca) - 'PLANCONNET' : ZA-13. LAVEYRON (81 a 66 ca) - 'PLANCONNET ET CESSAY' : ZA-73. Zonage : BEAUSEMBLANT : A - LAVEYRON : A. Occupation : Libre

**AS 26 25 0054 01 VR** : superficie totale : 10 ha 68 a 10 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : MONTOISON (10 ha 68 a 10 ca) - 'LES REYNAUDS' : ZK-28-153-154-155. Zonage : RNU. Occupation : Libre

**AS 26 25 0057 01 MV** : superficie totale : 3 ha 84 a 00 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ÉPINOUEZ (3 ha 84 a 00 ca) - 'LANDRIN' : AN-29-30. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 26 25 0081 01 MV** : superficie totale : 1 ha 02 a 47 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : MENGLON (1 ha 02 a 47 ca) - '0300 CHE DE PERDYER' : ZE-65 - 'PERDYER' : ZE-112. Zonage : RNU. Occupation : Occupée pour partie

**AS 26 25 0039 01 PV** : superficie totale : 3 ha 50 a 66 ca dont 8 a 10 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : MIRABEL-AUX-BARONNIES (3 ha 50 a 66 ca) - 'MIALLON' : E-165-169-186-187-188-189-575. Zonage : RNU. Occupation : Occupée

**AS 26 25 0070 01 - VR** : superficie totale : 1 ha 68 a 25 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : LORIOL-SUR-DRÔME (1 ha 68 a 25 ca) - '0400 CHE DES DAUMES' : ZP-38. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 26 25 0092 01 MV/ALP** : superficie totale : 3 ha 55 a 08 ca dont 45 a 73 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (3 ha 55 a 08 ca) - 'LOGNARD' : A-141-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1215-1217-1218ZT-7-59-76-130-134-135-139 - 'BOIS QUINZE ANS NORD' : B-523 - 'SAINT VICTOR NORD' : ZT-136. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **02/05/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt CS 10150 26905 VALENCE 09 Mail : [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr)



## APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par substitution l'intégralité des PARTS SOCIALES de l'EARL DE SAINT GEORGES (RCS ROMANS 353 588 007), dont le siège social se situe 2070 route de Tain, 26600 LA ROCHE DE GLUN.

**AS 26 25 0088 01 - MV** : EARL DE SAINT GEORGES - cession de 100% parts sociales

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer.

Elles devront déposer leur candidature par écrit au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **02/05/2025** à l'adresse : Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la Forêt BP 150 26905 VALENCE Cedex 09, Tél : 04 75 41 51 33 Mail : [direction26@safer-aura.fr](mailto:direction26@safer-aura.fr). Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.

## EN BREF

### Le budget 2025 de la Drôme « asphyxié »

Le conseil départemental de la Drôme a dû faire des choix lors du vote de son budget 2025, adopté lundi 14 avril. Recettes volatiles, dépenses sociales en hausse constante et nouvelles dépenses « imposées par l'État sans compensation » : tel est le contexte de l'adoption de ce budget prévisionnel. Résultat : ce sont 12,6 M€ qui manqueront aux finances départementales en 2025. « Avec 617,3 M€ consacrés au fonctionnement sur un budget global de 913,8 M€, le Département continue de faire des solidarités sa priorité », indique le communiqué de presse du Département. Il indique continuer « d'accompagner l'agriculture drômoise avec sa stratégie Agricole par nature, y compris à travers des soutiens exceptionnels ».

### Rapport sur la préservation du pastoralisme

Marie Pochon, députée de la 3<sup>e</sup> circonscription de la Drôme, et son co-rapporteur Jean-Yves Bony ont présenté leur rapport sur la défense du pastoralisme et son avenir mardi 9 avril. Ce rapport est issu d'une mission d'information initiée il y a un an par Marie Pochon pour mieux comprendre le rôle du pastoralisme dans l'aménagement du territoire, ses défis et ses enjeux. Ce type d'élevage fait face à de nombreux défis, qui pourraient menacer sa pérennité. Face à cela, 45 propositions sont formulées pour préparer l'avenir du pastoralisme. « Les défis sont nombreux pour le pastoralisme : la baisse du cheptel, les conflits d'usage avec les activités forestières et touristiques, les difficultés d'installation en élevage, le changement climatique, qui modifie l'accès à l'eau et la végétation, la concurrence déloyale de la mondialisation, la prédation, la raréfaction et le renchérissement des prix du foncier », a déclaré la députée. Parmi ses propositions : l'amélioration de la collecte de données sur les surfaces et élevages pastoraux, des aides agricoles de la politique agricole commune pour soutenir les petites fermes pastorales, renforcer la coopération entre les acteurs pastoraux et forestiers, protéger le pastoralisme du libre-marché, instaurer des prix rémunérateurs pour les productions pastorales, définies de manière volontaire par les conférences de filières. ■